

Communiqué de presse – **MISE A JOUR**

Vente du GHM de Grenoble à  
Doctegestio :  
Pour France Assos Santé Auvergne-  
Rhône-Alpes,  
« *la santé des grenoblois n'est pas à  
vendre* »



**Adrea Mutuelle, actuel  
gestionnaire, répond :**  
« *Nous pouvons parfaitement  
comprendre votre inquiétude et vos  
réserves* »  
Et invite France Assos Santé à faire le travail de  
négociation avec le candidat à la reprise...

Lyon, le 17 juillet 2020

En réponse aux inquiétudes formulées la veille par France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes (Cf CP ci-dessous) le cédant, Adrea Mutuelle, reconnaît la légitimité des doutes exprimés sur le candidat reprenneur retenu, lesquels interrogeaient sa capacité à maintenir durablement une offre accessible, sûre et de qualité. Le cédant suggère au mouvement des usagers d'engager un dialogue avec le Président du groupe candidat à la reprise.

« Loin d'être rassurant sur les garanties apportées par le candidat ou qu'il conviendrait d'exiger, Adrea Mutuelle semble s'en laver les mains en invitant la société civile à faire le travail à sa place. Si ces critères ne faisaient pas partie du cahier des charges de reprise, on est en droit de se demander si la seule condition n'était pas financière », souligne, entre incrédulité et indignation, François Blanchardon, président de l'union régionale des associations d'usagers du système de santé.

« La responsabilité populationnelle des gestionnaires actuels commande un haut niveau d'exigence quant aux garanties en termes d'accessibilité et de qualité. Il n'est pas tolérable que la santé des habitants du bassin grenoblois soit traitée avec autant de légèreté », ajoute l'organisation.

**Sans délais, France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes demande que soient rendus publics l'intégralité du cahier des charges ainsi que les arbitrages ayant conduit à la présélection du candidat reprenneur Doctegestio.**

**France Assos Santé (Auvergne-Rhône-Alpes) ? Une voix pour toutes et tous !**

France Assos Santé est l'organisation de référence pour représenter les patients et les usagers du système de santé et défendre leurs intérêts. Elle fédère les associations « agréées » des usagers du système de santé. Il s'agit d'associations - telles que la Ligue contre le cancer, APF-France Handicap, l'UFC Que choisir, l'Union nationale des associations familiales (UNAF)... - qui rassemblent des personnes ayant une expérience spécifique du système de santé en raison de leur pathologie ou situation de vie et apportent leur savoir expérientiel pour améliorer le système de santé. Elles constituent en cela une ressource importante pour les particuliers comme pour la société.

France Assos Santé est le « nom de marque » de l'Union nationale des associations agréées des usagers du système de santé (UNAASS) dont la création procède de la loi de santé du 26 janvier 2016. Sur la région, France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes regroupe près de 140 associations d'usagers de la santé, plus fortes ensemble pour promouvoir la solidarité du système de santé. Elle permet que s'exprime la vision des usagers sur les problématiques de santé : elle leur offre une voix puissante, audible et faisant la synthèse des différentes sensibilités afin de toujours viser au plus juste de l'intérêt commun.



Communiqué de presse

---

Vente du GHM de Grenoble à Doctegestio :  
Pour France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes,  
*« la santé des grenoblois n'est pas à vendre »*

Lyon, le 16 juillet 2020

L'union régionale des associations agréées d'usagers du système de santé s'inquiète de l'aveuglement des dirigeants sur les pratiques de ce repreneur qui remettent en cause à terme la qualité, l'accessibilité et la sécurité des soins pour les Grenoblois.

Après la décision du Conseil d'administration du GHM (Groupe hospitalier mutualiste) de Grenoble, le 6 juillet, d'entrer en négociation exclusive avec Doctegestio pour la reprise de l'établissement, France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes s'est dite **« vivement préoccupée par un projet qui semble davantage orienté vers la rentabilité d'un investissement qu'à une offre de soin au service des usagers »**.

L'union régionale de promotion des droits en santé **questionne les garanties apportées par le candidat-repreneur** et demande que celles-ci fassent l'objet d'un examen sérieux et approfondi. Elle se fonde sur différentes enquêtes journalistiques mettant en cause Doctegestio pour ses pratiques managériales peu scrupuleuses<sup>1</sup> (non-paiement des jours fériés, des heures supplémentaires, pas de repos compensateurs, calculs approximatifs des trajets entre deux domiciles d'usagers...) ayant conduit à différentes condamnations aux prud'hommes.

*« Il ne doit pas y avoir d'aveuglement de la part des cédants alors que Doctegestio a été plusieurs fois épinglé pour s'être positionné comme le mieux offrant avant de mener une politique à rebours des valeurs affichées. Nous craignons un impact négatif à terme sur les restes à charge, la qualité et la sécurité des accompagnements des personnes, préoccupations premières des usagers du bassin grenoblois »,* a souligné François Blanchardon, Président de l'organisation régionale.

En septembre 2019, la mutuelle Adrea, gérant majoritaire du GHM, mettait en vente le groupe qui accueille 160 000 patients du bassin Grenoblois chaque année. A l'annonce de la vente, les administrateurs affirmaient être vigilants à ce que les candidats *"présentent une offre qui garantisse à la fois l'emploi, les conditions d'accueil des patients, la qualité et l'accessibilité de l'offre de soins et du*

---

<sup>1</sup> [Saint-Lô. Le personnel de la clinique dénonce ses conditions de travail](#), Ouest France, 13 Juillet 2020, Arnaud LE GALL

[Haute-Savoie : les familles des résidents de l'EHPAD de Saint-Gervais inquiètes pour leurs parents vulnérables](#), France Bleu Pays de Savoie, 16 Juillet 2019, Marie AMALINE

[Pièces à conviction](#), France 3, 7 février 2019

[Moselle : l'Amapa cumule les condamnations](#), Le Républicain Lorrain, 10 octobre 2017, Anne RIMLINGER-PIGNON

[Dépendance. Quand les associations d'aide à domicile attisent les convoitises](#), L'Humanité, 25 avril 2017, Sylvie DUCATTEAU

*plateau technique". En Février 2020, France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes, la voix régionale des usagers, avait exprimé son soutien à cette vision et formulé le vœu que ces critères soient strictement respectés par les candidats.*

*Le 6 juillet, pour justifier leur choix, les représentants d'Adrea ont déclaré que « L'offre présentée par Doctegestio apporte des garanties réelles par rapport aux exigences formulées (emploi, accessibilité, qualité, sécurité) dès septembre 2019 par le conseil d'administration de l'UMG GHM, tout en répondant aux principales préoccupations exprimées par les pouvoirs publics ».*

**France Assos Santé (Auvergne-Rhône-Alpes) ? Une voix pour toutes et tous !**

France Assos Santé est l'organisation de référence pour représenter les patients et les usagers du système de santé et défendre leurs intérêts. Elle fédère les associations « agréées » des usagers du système de santé. Il s'agit d'associations - telles que la Ligue contre le cancer, APF-France Handicap, l'UFC Que choisir, l'Union nationale des associations familiales (UNAF)... - qui rassemblent des personnes ayant une expérience spécifique du système de santé en raison de leur pathologie ou situation de vie et apportent leur savoir expérientiel pour améliorer le système de santé. Elles constituent en cela une ressource importante pour les particuliers comme pour la société.

France Assos Santé est le « nom de marque » de l'Union nationale des associations agréées des usagers du système de santé (UNAASS) dont la création procède de la loi de santé du 26 janvier 2016. Sur la région, France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes regroupe près de 140 associations d'usagers de la santé, plus fortes ensemble pour promouvoir la solidarité du système de santé. Elle permet que s'exprime la vision des usagers sur les problématiques de santé : elle leur offre une voix puissante, audible et faisant la synthèse des différentes sensibilités afin de toujours viser au plus juste de l'intérêt commun.

Plus d'informations : <https://www.france-assos-sante.org/>

Contact presse : Adrien DELORME adelorme[a]france-assos-sante.org / 06.47.86.47.19.